

Le monde agricole élit ses représentants dans les chambres d'agriculture jusqu'au 31 janvier.

Ces institutions ont un rôle majeur dans la politique agricole et l'aménagement des territoires ruraux. Mais leur manque de soutien à l'agroécologie et un mode de scrutin limitant la diversité sont critiqués.

Très visible pendant les manifestations, la Coordination rurale espère gagner plusieurs chambres lors de ces élections.

Chambres d'agriculture, une élection à enjeux

Les chambres d'agriculture, aujourd'hui dirigées de façon hégémonique par la FNSEA, sont des interlocutrices privilégiées pour les instances politiques et incarnent des références en conseil stratégique pour les agriculteurs.

Mais leur manque de représentativité et de soutien à l'agroécologie sont critiqués par leurs opposants.

Pour l'exploitation de 125 vaches laitières que dirige Maxime Vincent avec son frère, à Saint-Rémy-en-Mauges (Maine-et-Loire), la chambre d'agriculture est un compagnon de route. Demandes de subventions européennes, construction d'une nouvelle stabulation, groupe de travail sur la production de lait... L'éleveur sollicite régulièrement la chambre départementale.

« Je pourrais n'en avoir besoin que pour les permis de construire ou les obligations administratives. Mais je trouve à la chambre un personnel compétent qui peut m'aider sur plein de sujets, comme mon projet d'installation photovoltaïque par exemple, aussi bien sur les aspects économiques que techniques », assure celui qui est aussi élu au sein de Jeunes Agriculteurs (JA).

À côté des missions administratives confiées par l'État – identification animale, dossier d'installation

et de cessation –, les 6700 ingénieurs et techniciens du réseau des chambres d'agriculture poursuivent la mission historique de ces institutions. Pensées en 1930 comme des assemblées de propriétaires terriens, elles sont devenues après-guerre l'outil décentralisé de la politique agricole.

« J'y trouve un personnel compétent qui peut m'aider sur plein de sujets, aussi bien sur les aspects économiques que techniques. »

« La force des chambres est d'avoir longtemps incarné l'organe de référence en matière de conseil technique, avant d'être concurrencé récemment par des entreprises », explique Claude Compagnone, sociologue à l'Institut Agro Dijon. Guidant le chemin de la modernisation agricole durant les années d'après-guerre pour rendre la France auto-suffisante en matière alimentaire, « elles ont constitué un maillon de la cogestion de la politique agricole entre l'État et la FNSEA » – la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles, ajoute Sylvain Brunier, socio-historien, chargé de recherche au CNRS. Le syndicat majoritaire – avec ses alliés des Jeu-

nes Agriculteurs – jouit en effet d'une domination hégémonique dans les chambres consulaires, n'en laissant qu'une poignée aux autres organisations. Dans la précédente mandature, seules quatre lui échappaient : trois allant à la Coordination rurale, une seule à la Confédération paysanne.

De ces postes avancés de la révolution agricole, la FNSEA a délivré des recommandations agronomiques et stratégiques témoins d'une vision de l'agriculture tournée vers les gains de productivité et le rendement. « Au travers des chambres, on diffuse son idéologie », cingle Sophie Lenaerts, vice-présidente de la Coordination rurale, syndicat concurrent qui dénonce la proximité de la FNSEA avec les gouvernements qui se succèdent.

L'histoire des chambres a donc eu tendance à laisser les alternatives à

repères

Deux millions d'électeurs et un scrutin complexe

Dix collèges électoraux regroupent 2,2 millions d'électeurs et représentent les différents acteurs du monde agricole (saliariés, coopérative, Crédit agricole, mutuelles, etc.).

Le collège des chefs d'exploitation est le plus grand en nombre d'électeurs et de sièges à élire.



Les chambres d'agriculture représentent un outil décentralisé de politique agricole. À Gontaud-de-Nogaret (Lot-et-Garonne), en août 2024. Timothée Buisson

la marge. La Confédération paysanne, organisation plutôt marquée à gauche, porte historiquement cette critique. « Lors de mon installation en agriculture biologique il y a vingt-cinq ans, aucun conseiller de la chambre ne pouvait m'aider », se souvient Véronique Marchesseau, secrétaire générale du syndicat et éleveuse de vaches allaitantes dans le Morbihan. Les agriculteurs bio se sont d'ailleurs organisés en parallèle des chambres dans des structures propres pour accompagner leur développement. « Les chambres ont longtemps agi comme des verrous en

C'est aussi le plus observé. En 2019, où la participation avait été de 46 %, l'alliance FNSEA-JA avait obtenu 55,5 % des voix, la Coordination rurale 21,5 % et la Confédération paysanne 20 %.

Identifiés au moment du vote, certains élus sont également désignés pour les chambres régionales d'agriculture, dont les compétences s'étendent ces dernières années. Leurs présidents forment enfin l'assemblée des chambres d'agriculture France et élisent un bureau national.

matière d'agroécologie et de politique environnementale », confirme Jean-Marie Séronie, consultant agroéconomiste, qui date le tournant aux années 2010. La donne a changé avec la démocratisation du bio mais, selon Véronique Marchesseau, l'orientation productiviste demeure. « Aujourd'hui, je trouverais plus facilement un conseiller pour faire construire un bâtiment d'élevage que pour développer le plein air », assure l'élue.

Le manque de diversité dans l'offre de conseil est un reproche récurrent adressé aux chambres, avec l'idée que celles-ci ne travaillent pas vraiment pour tout le monde. Une idée réfutée par le syndicat majoritaire. « J'essaie de faire en sorte que la chambre reflète le paysage local et réponde à tous, rétorque Bernard Lacour, président de la chambre de Saône-et-Loire. Le recrutement récent de techniciens pour l'élevage équin ou le maraîchage en témoigne. »

Coller à la diversité du territoire est un enjeu afin de ne pas alimenter le sentiment d'abandon de certains. D'autant que les agriculteurs contribuent directement au financement des chambres. La taxe sur le foncier non bâti nourrit

environ un tiers des 750 millions d'euros de budget total du réseau. Subventions et prestations de conseils complètent les ressources.

Ce lien fiscal renforce l'autre mission centrale des chambres consulaires : la représentation. « Les élus ont l'oreille des collectivités et de l'État, indique Claude Compagnone. Et leur voix compte, car le préfet, avec lequel ils sont très en contact, a rarement envie de recevoir du fumier devant sa préfecture. » Les sphères politique et administrative sont en effet attentives aux contestations du monde agricole. Et quand celles-ci surgissent, l'interlocuteur privilégié se trouve alors à la chambre.

Au quotidien, ce pouvoir d'influence est décuplé par la dizaine d'entités dans lesquelles siègent les représentants de la chambre : les comités techniques des Sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural (Sfer), qui orchestrent l'attribution des terres agricoles), les fonds de formation Vivea, le schéma directeur régional des exploitations agricoles, les tribunaux des baux ruraux, etc. La liste est longue. Et déterminante.

« Ce sont vraiment des lieux où se joue la structuration des fermes et du paysage, où l'on peut influencer les critères de transmission des fermes par exemple », indique Véronique Marchesseau. « Si nous n'y sommes pas, le risque est de parler d'agriculture sans agriculteurs », renchérit Bernard Lacour.

« Ce sont vraiment des lieux où se joue la structuration des fermes et du paysage. »

La représentation dans ces organismes se fait en fonction de la coloration de la chambre, ce qui renforce le poids des élections en cours. Et amplifie, dans le même temps, les critiques sur le mode de scrutin, accusé de mal représenter la profession.

Pour élire les représentants de chaque assemblée départementale, plusieurs collèges votent. Celui des chefs d'exploitation est le plus im-

La Coordination rurale espère étendre son influence

Deuxième syndicat agricole, la Coordination rurale entend profiter de sa présence médiatique pour gagner plusieurs chambres d'agriculture.

L'organisation s'appuie parfois sur un positionnement anti-État. Certains de ses opposants dénoncent une proximité avec l'extrême droite.

Ces derniers mois, les bonnets parfois antiétatiques du syndicat. Grâce à leurs actions coups-de-poing, ils ont surtout occupé une bonne partie de l'espace médiatique accordé à la mobilisation. Deuxième syndicat lors des dernières élections professionnelles en 2019 avec 21,5 % des suffrages, la Coordination rurale (CR) espère accroître son influence avec le renouvellement des chambres d'agriculture.

Après avoir évoqué « 15 à 20 chambres » à décrocher contre les 3 qu'elle dirige qu'aujourd'hui, la CR se montre plus prudente et appelle à se mobiliser. « Nous avons suscité un espoir dans le monde agricole mais maintenant il faut voter », martèle-t-on à la tête du syndicat. La crainte ? Que le soufflé retombe.

Cette élection reste une échéance départementale.

En effet, rien n'assure au syndicat de convertir son exposition nationale en succès locaux. Car l'élection des chambres d'agriculture reste une échéance départementale. « Les agriculteurs votent avant tout pour une équipe de proximité sans forcément les associer à l'image nationale du syndicat », note François Purseigle, sociologue spécialiste des syndicats agricoles.

Ce caractère local de l'élection motive aussi la Coordination rurale à miser sur le Sud-Ouest, proche des trois chambres qu'elle dirige aujourd'hui : Vienne, Haute-Vienne et Lot-et-Garonne. Cette dernière, présidée par le syndicat depuis 2001, fait figure d'étendard pour les sympathisants de la région qui vantent leurs méthodes. Sa gestion a néanmoins été critiquée par la Cour des comptes, qui « a relevé de nombreuses irrégularités » et elle apparaît au contraire, pour ses opposants, comme un contre-exemple. Le lac de Causade cristallise notamment les ten-

sions. À l'hiver 2019, contre la décision de la justice administrative, la CR47 entame le chantier d'un barrage pour créer une retenue d'eau. Malgré l'interdiction, la chambre a financé et fourni les moyens logistiques à l'opération. « Sans la présidence de la chambre, ce lac n'aurait pas pu être construit par le syndicat, s'indigne Pierre Salane, président de la Sepanlog, une association environnementale locale. Aucune autre organisation agricole n'aurait permis cela. »

L'affaire symbolise les positions parfois antiétatiques du syndicat. « Il y a un côté un peu poujadiste contre l'État, l'Europe ou les normes, notamment environnementales », analyse Jean-Philippe Martin, historien du syndicalisme agricole. Une idéologie adoptée rapidement après la création du syndicat en 1991, sur fond d'opposition à la FNSEA quant à la réforme de la politique agricole commune européenne qui visait à réduire les prix garantis aux producteurs.

« La Coordination rurale prolonge en fait la Fédération française de l'agriculture, organisation conservatrice née en 1969 pour défendre les petits exploitants et propriétaires », précise l'historien. Ce positionnement se retrouve encore aujourd'hui dans un syndicat qui demande à « laisser les agriculteurs travailler librement ».

Certains opposants mettent en cause une proximité idéologique avec le Rassemblement national. Ils pointent notamment des personnalités comme Christophe Barthès, ancien vice-président de la CR dans l'Aude, et député RN depuis 2022. Et selon Le Monde, Serge Bousquet-Cassagne, président de la chambre d'agriculture du Lot-et-Garonne, a tenté de figurer sur la liste du parti aux dernières élections européennes. Récemment, la présidente du syndicat, Véronique Le Floc'h, a aussi publié un livre-entretien avec le philosophe Michel Onfray, intellectuel longtemps classé à gauche mais dont les positions ont glissé vers l'extrême droite.

La direction de la CR tient néanmoins à rappeler que l'organisation est partisane. Et ces exemples ne doivent pas occulter les différences de sensibilité selon les sections locales et une vision globale aux contours incertains. « À part la critique de la gestion de la FNSEA et l'État, souligne François Purseigle, je peine à comprendre le projet de la Coordination rurale pour le développement agricole. »

Louis Faurent avec François-Régis Couteau